

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT



Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85

Appel gratuit 0800 80 25 80



JOURNAL DU DISTRICT | N° 6 | JEUDI 16 FÉVRIER 2023 | 73^E ANNÉE (N° 3459) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

Sport

S'élever au-delà de son handicap

par Thomas Cramatte 7

Editorial

Arvid Ellefssplund
Rédacteur en chef



Joie retrouvée

Petite incartade à notre sacro-sainte règle de privilégier le district, en traitant d'un sujet qui à sa base physique à Villeneuve. Mais l'est-ce vraiment si l'on considère la nature du reportage? Un sujet de société qui dépasse les frontières et qui prend sa source dans l'humain au sens noble du terme.

Le handicap existe partout, indépendamment des lieux, et ne s'affiche pas nécessairement. Les structures sociales peinent encore à prendre en compte ces difficultés particulières. Ce n'est pas le cas du Handisport qui voit une augmentation régulière de sa médiatisation, signe que les temps changent.

Dans le cadre de cette édition, nous nous sommes intéressés, de plus près, à une spécialité étonnante, le *paraclimbing*. En Suisse romande, seul deux salles de grimpe proposent depuis peu des voies adaptées au handicap physique et visuel, et la demande va grandissante. L'engouement est tel que l'équipe nationale de *paraclimbing* verra son effectif doubler d'ici à la fin de l'année.

Hormis l'attrait des médailles et de la compétition, c'est surtout d'un autre aspect qu'il est question ici. Le dépassement de soi relève d'une règle de vie et même d'une nécessité pour ces athlètes, mais il révèle surtout un retour de la joie de vivre que l'on constate chez ces adeptes de la verticalité; comme l'écrit très justement notre journaliste Thomas Cramatte, il s'agit de *s'élever au-delà de son handicap*.

Cette volonté chevillée au corps, l'exemple est donné face aux petits bobos des bien portants par ces individualités qui n'hésitent pas à redonner sens à la vie. Des témoignages qui font chaud au cœur dans une actualité dominée par l'anxiété provoquée par les guerres, les menaces et la peur. Une leçon de vie tout simplement.

Forel (Lavaux)



3

Cyril Corbaz,
nouveau patron du SDIS

par Jean-Pierre Lambelet

Cohésion sociale



5

Péréquation
Le combat des Communes

par Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Fantoche »

Forel - Savigny

6

La fête vaudoise 2023 en vue
Une première pour le district

Arts Vivants

11

L'Oxymore, théâtre de l'intimité
Nathalie Pfeiffer présente une nouvelle saison

Voile

12

La jauge
Explication d'un terme technique obscur

© Thomas Cramatte

© Jean-Pierre Lambelet

© Banque Nationale Suisse

Publicité



Rénovation d'appartement
Dépannage sanitaire
Béton ciré

Visitez notre show room
et profitez de **20% de rabais***

*Sur les fournitures, jusqu'à fin avril.

TENTHOREY GROUPE



T 021 711 76 00
M 079 429 88 82
info@tenthorey-carrelage.ch
Rue de la Poste 18, CH-1009 Pully
www.tenthorey.ch

Avis d'enquête
Ecoteaux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations

Description

de l'ouvrage: Pose d'une isolation périphérique partielle, réfection et modification de la toiture, transformations intérieures du bâtiment ECA 4028 et pose de panneaux solaires thermiques (~6.50 m²)

Situation: Route du Village 15
1612 Ecoteaux

N° de la parcelle: 6128

N° ECA: 4028

N° CAMAC: 218443

Réf. communale: 42.05.2164

Coordonnées

géographiques: 2°55'785 / 1°15'315

Note au

recensement arch.: 6

Propriétaires: Clara Monai Andrés

Auteur des plans: Atelier d'architecture Mikulas Sàrl,
M. Tomas Mikulas

Demande

de dérogation: Art. 37 RPPACL (pente des toits)

Compétence: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du
18 février au 19 mars 2023 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

AVIS D'ENQUÊTE PAUDEX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau

Situation: Chemin de la Grangette 8
1094 Paudex

N° de la parcelle: 171

N° ECA: 384

N° CAMAC: 220426

Référence communale: 811

Coordonnées géo.: 2°54'1'239 / 1°15'1'194

Propriétaire: Jean-Marc Rüeger

Auteur des plans: Jean-Philippe Rast Attaqa Sàrl

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 18 février au 19 mars 2023

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une maison individuelle et un garage extérieur

Situation: Chemin de Prahis

N° de la parcelle: 10143

N° CAMAC: 212540

Référence communale: 23.477

Coordonnées géo.: 2°54'4'680 / 1°14'9'865

Propriétaire: Claude Balmat, Gestinvest Building SA

Auteur des plans: Vânia Abade

Demande de dérogation: Art. 11 RPA
(Nombre de niveaux - hauteurs)

Particularité: L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier:

No FAO: P-143-97-3-2019-ME
No CAMAC: 190604

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 11 février au 13 mars 2023

La Municipalité



COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément à l'art. 13 de la loi sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991, la Municipalité de Jorat-Mézières soumet à l'enquête publique, du **15 février au 16 mars 2023** le projet suivant:

Route d'En Bas et Chemin Champ du Trey à Carrouge RC 631 – réfection de chaussées et aménagement de trottoirs

Le dossier est déposé au bureau communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions ou observations éventuelles, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE JORAT-MÉZIÈRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation
Remplacement de la fosse septique par une MINI STEP

Situation: Chemin du Sendon 7
1084 Carrouge

N° de la parcelle: 212

N° ECA: 68

N° CAMAC: 221029

Référence communale: 04/2023

Coordonnées géo.: 2°54'9'130 / 1°16'2'315

Propriétaires: Jean-Marie Pahud et Alinda Dufey

Auteur des plans: Jean-Marie Pahud

Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 18 février au 19 mars 2023

La Municipalité



Carrosserie de Lutry SA
Tôlerie – Peinture – Géométrie
Dépannage 24h/24 – 7/7 – Toutes marques

Rte de la Conversion 271
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60
www.carrosserielutry.ch
info@carrosserielutry.ch

carrosserie suisse
VAUD



En Face
Christian Gillieron, tapissier-décorateur,
et Océane, sa collaboratrice
sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch



TOYOTA COROLLA CROSS



10 ANS
DE GARANTIE
ET D'ASSISTANCE

LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU MONDE DÉSORMAIS EN SUV HYBRID 4x4.

Essayez-le!

Garantie et assistance pendant 10 ans ou 185'000 km (selon première éventualité) à compter de la 1^{re} immatriculation, activée lors du service et valable sur tous les véhicules Toyota. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch.

Garage Petite Corniche
Lutry

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch
Une entreprise familiale toujours à votre service
Toyota et Lexus Service

Maintenant votre unique partenaire dans le district Lavaux-Oron
Une entreprise familiale et professionnelle, toujours à votre service

Le bureau de géomètre
renaud > burnand
recherche un nouvel
aide terrain.

Travaux de mensuration et sur
les chantiers de la région
lausannoise et entretien du
matériel et des véhicules.

Taux d'activité variable et à
convenir entre 40% et 70%.

Profil manuel, débrouillard et
autonome recherché.

En cas d'intérêt, merci de
prendre contact avec M.
Michaël Staub au
021 321 38 80
ou par mail à
rh@renaud-burnand.ch
ou par courrier à l'adresse
Renaud et Burnand SA
Chemin du Devin 51
1012 Lausanne

Au plaisir de recevoir votre
dossier.

wydler
VÊTEMENTS
PROFESSIONNELS

Nous recherchons:

**1 logisticien et/ou
1 aide logisticien - 100 %**

Entrée de suite ou à convenir

Vous trouverez les détails
de l'annonce sur notre site
www.wydler-sa.ch

Forel

Il est fier d'avoir été choisi pour poursuivre le commandement du SDIS Cœur de Lavaux

Cyril Corbaz, nouveau patron

Passation de pouvoirs au commandement du Service de défense incendie et secours (SDIS) Cœur de Lavaux, mercredi 8 février, route de Vevey, à Forel-Lavaux.

Le Rouge et le Noir, hé non! ce n'est pas le roman de Stendhal, mais la couleur des pompiers, rouge comme la flamme et les véhicules et noir comme les uniformes.

Ce soir-là, Forel a vu arriver à la nouvelle caserne, inaugurée les 23 et 24 septembre 2022, des pompiers et des représentants des municipalités venant des 7 communes faisant partie du SDIS Cœur de Lavaux (Bourgen-Lavaux, Chexbres, Forel, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin et Savigny) pour une soirée importante marquant le passage de témoin à la tête du commandement.

Ce SDIS, créé le 1^{er} janvier 2014, est l'un des plus importants sur le plan cantonal dans une configuration géographique assez particulière puisqu'il s'étend des bords du Léman à Saint-Saphorin jusqu'au Mont-Chesau en passant par Le Martinet pour rejoindre le Léman à Villette.

58 pompiers du détachement de Premiers Secours (DPS), 75 pompiers du détachement d'Appui (DAP), 10 véhicules, 2 casernes (à Forel et Cully) et une section de jeunes Sapeurs-Pompiers composent cet organisme chargé de lutter contre le feu, la prévention contre le feu, les inondations, le sauvetage de personnes et d'animaux, les pollutions de faible importance, etc. Il y a là de quoi occuper le commandant d'un Etat-Major



Jean-Rémy Chevalley, président du CCF; Rémy Décombaz, sa fille Chandra et son épouse Lizbett

et ses hommes dans des situations délicates au service de la population. Le major-instructeur Rémy Décombaz a relevé ce défi depuis le 1^{er} octobre 2017 jusqu'au 31 décembre 2022.

Le municipal de Puidoux, Jean-Rémy Chevalley, président de la Commission consultative du feu (CCF) pour les

7 communes, a retracé le parcours du major Décombaz qui avait repris précipitamment le commandement de ce SDIS, qui traversait une période quelque peu troublée. Et durant 5 ans et 3 mois, il a redressé la situation et surtout créé une belle harmonie au sein du corps en mettant en place des candidats passionnés par la fonction.

Rémy Décombaz, dans son discours d'adieu, a souligné l'honneur et le privilège qu'il a eu de faire connaissance avec une multitude de partenaires allant des communes, de l'Etablissement d'assurance incendie, les diverses Fédérations de pompiers, le Cully Jazz, la Cantonale des Jeunesses, la Fête des vigneron, les architectes, les ingé-

nieurs, les fontainiers, etc. etc. Beaucoup d'heures de présence, 24 sur 24, 7 sur 7, 365 jours par an. Telle est la tâche d'un major! Il faut un appui inconditionnel de la sphère familiale pour pouvoir se vouer pleinement à cette fonction, ce que Rémy Décombaz n'a pas manqué de souligner en remerciant avec émotion son épouse Lizbett et sa fille Chandra qui lui ont permis de vivre cette magnifique expérience. Le 31 décembre, il a donc quitté la grande famille des pompiers pour rejoindre la sienne et s'y investir comme à son habitude, à savoir à cent pour cent!

Cyril Corbaz, le nouveau major depuis le 1^{er} janvier 2023, est fier d'avoir été choisi par le CCF pour poursuivre le commandement du SDIS Cœur de Lavaux. Il y met déjà tout son cœur en s'appuyant sur un Etat-Major bien en place. Merci Rémy! Et il profite de cette soirée pour confirmer à Sébastien Badoux sa nomination au poste de capitaine remplaçant du commandant.

Après toutes ces émotions, il était temps de partager un excellent coupe-soif sous forme de « chasse-la »!

Texte et photos Jean-Pierre Lambelet

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Fantoche

Le 24 février prochain, abstraction faite du conflit armé qui se déroulait depuis 2014 dans la région du Donbass, la guerre entre la Russie et l'Ukraine entrera dans sa deuxième année, avec son lot d'exactions, d'exodes et de victimes civiles et militaires. On sait aujourd'hui que le président Vladimir Poutine, manifestement mal informé, estimait que son « opération spéciale » serait une simple promenade militaire. Il pensait pouvoir occuper le pays en quelques jours, se débarrasser du gouvernement démocratiquement élu pour installer à sa place un régime « fantoche », assujéti à son bon vouloir.

Le mot « fantoche » définit une chose, une personne ou un groupe manipulés et soumis à un pouvoir tiers. Il peut aussi désigner un individu inconsistant, servile et influençable. Il signifie tout simplement « pantin ». Au XIX^e siècle, la langue française l'a emprunté à l'italien « fantoccio » qui veut dire « marionnette ». En italien, ce mot désigne plus généralement toute figure humaine, petite ou grande et plus ou moins bouffonne, sommairement sculptée dans du bois.

Il est intéressant de noter que ce terme est un lointain dérivé du latin « infans » qui signifie « enfant » mais qui, chez les Romains, avait aussi le sens de « petit guerrier ». Pris dans son sens littéral, « infans » signifie aussi « muet », dans la mesure où il est formé du préfixe priva-

tif « in » et de « fans », le participe présent du verbe « for » qui veut dire « parler ».

En italien, « infans » a donné le mot « fante » qui aujourd'hui désigne à la fois le valet d'un jeu de cartes et aussi - conséquence de sa multiple définition latine - un soldat qui se déplace à pied. Toujours en italien, « fante » a évolué en « fantoc-

et « fantassin ». Les trois termes désignent des individus sensés obéir en silence à ceux qui les commandent: les enfants à leurs parents ou à leurs tuteurs (c'était le cas en tout cas jusqu'à un passé récent); les fantoches aux marionnettistes qui en tirent les ficelles, et les braves fantassins à leurs supérieurs, à fortiori lorsque leur chef s'appelle Poutine ou Prigojine, fondateur du sinistre groupe Wagner qui n'a pas hésité à faire exécuter, à coups de masse, l'un de ses membres accusé de désertion.

Le mot « fantoche » est très en vogue actuellement. A Moscou d'abord, pour désigner l'Ukraine et les pays qui ont pris le parti de la soutenir. Pour les propagandistes du Kremlin, les Occidentaux et l'Ukraine, systématiquement qualifiés de dégénérés et de nazis, ne sont que des « fantoches » manipulés par Washington. Les démocraties occidentales, de leur côté, qualifient de « fantoches » les groupes pro-Poutine du Donbass ainsi que les gouvernants biélorusses inféodés à Moscou.

Selon le dramaturge français Georges Courteline, « il est certain que, quoi qu'on fasse, on est toujours le fantoche de quelqu'un. C'est un malheur dont on ne meurt pas ». S'il vivait aujourd'hui et pouvait voir ce qui se passe du côté de l'Ukraine, sans doute aurait-il renoncé à la seconde partie de sa formule.

Il n'est sans doute pas fortuit de constater cet apparentement étymologique entre les mots « enfant », « fantoche »

et « fantassin ».

Georges Pop



Maracon

Mouvement et sport

Bouger et garder la forme à tout âge

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Une nouvelle activité a vu le jour à la Salle villageoise de Maracon, un cours de gymnastique destiné aux seniors dès 60 ans, proposé par Pro Senectute Vaud.

S'adressant aux débutants comme aux avancés, dispensés dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ces cours sont encadrés par une monitrice reconnue par l'Office fédéral du sport.

Sophie Thory Cosandey se réjouit de vous retrouver chaque mercredi, hors vacances scolaires, de 14h à 15h, pour une heure d'exercices bienfaiteurs. Séance découverte gratuite, sans inscription et sans engagement.

La rédaction

Informations

Salle villageoise, route du Village 13
CHF 8.- la séance, abonnement semestriel,
entrée possible à tout moment

Renseignements

Pro Senectute Vaud
Activité physique et santé
021 646 17 21
sport@vd.prosenectute.ch

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Cherche à louer

Région Lavaux
Apt. 2,5 ou 3,5 pces, env. 70m², lumineux, vue dégagée, environ 2000.-/mois
078 812 05 27

A vendre

Santé sport
À vendre:
Trampoline professionnel, BELLICONHome
Utilisé 3x payé 750.- cédé 550.-
A discuter
076 615 00 20

Santé

Institut Zouni
Reiki énergétique, massages ayurvédiques, aromathérapie,
Lutry 079 791 36 18,
<http://www.zouni.ch>

Offre emploi

Domaine viticole familial de 4 hectares à Riex (Bourg-en-Lavaux) recherche **pour le 01.11.2023, un vigneron-tâcheron avec CFC**
Candidature à envoyer par courrier ou par e-mail.
Domaine Denis Fauquex
Rte de la Corniche 17/1097 Riex
denis.fauquex@bluewin.ch
Tél.: 079 301 88 81

Achat automobiles
Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
Paiement comptant
Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots sur notre site, www.le-courrier.ch et cliquez la rubrique «**Marché Conclu**» ou l'onglet «**Petites Annonces**».

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages.**
Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai:
dimanche pour le jeudi suivant

Afin de vous permettre de me rencontrer et de découvrir mon cabinet et ma boutique de bijoux, pierres et sprays énergétiques, vous êtes cordialement invités

Inauguration

Mercredi 22 février entre 16h et 19h
Enfants bienvenus !

Cabinet D'ailes fines
Route du Village 54 | 1070 Puidoux
Delphine 079.736.98.84
info@dailesfines.ch

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

5 ESCAPE ROOMS

www.42NDSTREET.ch
Forel | 076 411 42 42

GYMNASTIQUE
NOUVEAU À MARACON

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Pour garder la forme à tout âge

Pro Senectute Vaud propose un cours collectif de gymnastique spécialement destiné aux seniors dès l'âge de 60 ans.

Séance découverte gratuite, sans inscription et sans engagement, dès mercredi 22 février 2023, de 14h à 15h.
Encadrement par une monitrice formée en sport des adultes suisse (esa) de l'Office fédéral du sport (OFSP).

Lieu : Salle villageoise, Route du Village 13, 1613 Maraçon

Participation CHF 8.- la séance, abonnement semestriel, entrée possible à tout moment

Renseignements : 021 646 17 21
sport@vd.prosenectute.ch

canton de Vaud
vd.prosenectute.ch

AZOPPI Sàrl

CHEXBRES
T 021 946 1140
M+F

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION

WWW.ZOPPI-PEINTURE.CH

Pompe à chaleur **OILYMA**

Une chaleur sans émissions de CO²

DUREX VOTRE PARTENAIRE **CHAUFFAGE**
www.durex.ch

Renseignements et devis gratuits
www.durex.ch - info.forel@durex.ch
021 634 05 39 - 1072 Forel (Lavaux)

UNICYCLE

021 781 31 16 - Route de la Mortigue 2 - 1072 Forel (Lavaux)

Des vélos pour tous!

Route - Electrique - VTT - Loisir - Enfant - Services

www.unicycle.ch

Une cohésion qui sépare

La participation à la cohésion sociale plombe le budget des communes. Des négociations sont en cours pour revoir ce système dans son intégralité. Explications.



© Banque Nationale Suisse

Péréquation verticale, facture sociale, participation à la cohésion, on ne sait plus vraiment comment appeler cette taxe des communes auprès du canton. Au-delà des changements de terminologie, la situation s'envenime et la grogne ne cesse de prendre de l'ampleur. A tel point que l'Etat, les communes et les parlementaires souhaitent une révision de ce système. Pour bien comprendre ce concept, on peut le comparer à celui de l'impôt. Les communes récoltent des recettes fiscales (salaire), cet argent est par la suite prélevé par le canton (taxation d'impôt) prenant au passage un pourcentage avant de redistribuer cet argent dans les communes en fonction de leurs besoins, éducation, culture, religion, infrastructures, etc. Instaurée en 2004 pour redresser les finances de l'Etat, la facture sociale est considérée aujourd'hui par plus d'une commune sur dix comme obsolète et trop complexe pour bien fonctionner. Cette « usine à gaz » a atteint ses limites, et ce ne sont pas les deux associations protégeant les intérêts des communes qui contrediront ce constat.

Pour Chantal Weidmann Yenny, présidente de l'UCV (Union des communes vaudoises), il est primordial de gagner en transparence : « Le mécanisme de solidarité intercommunal actuel fait apparaître d'importants effets de bord. Les communes contributrices peuvent se retrouver en moins bonnes situations que les bénéficiaires ». C'est le cas de Pully, qui n'a pas d'autre choix que d'emprunter pour payer sa cotisation à la cohésion sociale. « Cela a pour conséquence d'augmenter fortement l'endettement communal », précise son syndic, Gil Reichen. Pour bien comprendre la situation de cette ville, un retour en arrière s'impose. En 2019, sa participation à la cohésion sociale grimpe de 11.9% alors que ses recettes fiscales augmentent de 3.7%. « Nous avons subi un véritable déséquilibre financier ». En refusant de payer cette facture, la Municipalité envoie un message clair au Conseil d'Etat : réformer la participation à la cohésion sociale (PCS).

En 2022, ce sont 36 communes, soit 12% des exécutifs vaudois qui ont déposé un recours au Tribunal fédéral contre le décompte de la PCS. Ces contestations révèlent les inégalités du système actuel : « Aujourd'hui, deux tiers des communes bénéficient de ce système tandis que le tiers restant rencontre des difficultés à investir pour le bien de leurs habitants », détaille Etienne Blanc, municipal des finances à Lutry.

Le Conseil d'Etat va à nouveau revoir sa copie

Malgré un premier accord pour un rééquilibrage progressif (150 mios annuels en 2028), le contexte d'insatisfaction n'a pas réellement changé du côté des communes à fort potentiel contribuable. Le recours déposé au Tribunal fédéral pour contraindre les précédents décomptes maintient la pression sur le Conseil d'Etat : « Il est primordial d'agir sur ce plan, c'est une des priorités de la nouvelle législature », nous confiait en fin d'année dernière Christelle Luisier, conseillère d'Etat en charge de ce dossier. Cependant, si des négociations sont en cours avec les deux faitières pour construire un nouveau système péréquatif, le consensus ne sera pas facile à trouver pour satisfaire l'intérêt des 300 communes qui constituent le canton de Vaud. « Si les discussions ne sont pas tout à fait terminées, elles seraient néanmoins à bout touchant », confie Chantal Weidmann Yenny.

« Si les discussions ne sont pas tout à fait terminées, elles seraient néanmoins à bout touchant »

Chantal Weidmann Yenny

Interview

Michel Buttin

Président de l'Association des communes vaudoises (AdCV)



© AdCV

Quel a été le rôle de votre association dans ce dossier épineux ?

L'AdCV soutient l'initiative SOS Communes (voir encadré) depuis le début. Cette initiative et notre soutien ont permis de ramener le Conseil d'Etat à la table des négociations pour définir un contre-projet et une nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). C'est pourquoi l'AdCV participe aux négociations avec un esprit constructif dans le but d'obtenir le meilleur accord possible dans l'intérêt de toutes les communes. Les objectifs de notre Association sont clairs et résumés plus de dix ans d'engagement : la fin de toute péréquation au niveau de la participation à la cohésion sociale, la restitution d'une autonomie financière aux communes, ainsi que la mise en œuvre d'une péréquation intercommunale solidaire et transparente.

Les communes sont contraintes d'augmenter leurs taux d'impôts afin de payer la participation à la cohésion sociale. Comment votre association les soutient-elles ?

Nous les soutenons en portant leurs voix et en défendant de manière résolue l'autonomie communale. C'est ainsi que nous avons soutenu SOS Communes et que nous demandons aujourd'hui, dans le cadre des négociations, un rééquilibrage financier conséquent en faveur des communes vaudoises. Ces dernières doivent pouvoir conserver une grande part du fruit de leurs impôts et ainsi l'investir localement pour leurs citoyens.

L'union fait la force, ne serait-il pas plus facile de fusionner l'UCV et l'AdCV pour mieux défendre les communes face aux exigences du canton ?

Cette question n'est pas à l'ordre du jour. Cependant, il va de soi que nous discutons et collaborons régulièrement avec l'UCV, notamment pour définir des positions conjointes dans l'intérêt des communes vaudoises.

Interview

Chantal Weidmann Yenny

Présidente de l'Union des communes vaudoises (UCV)



© PLR Vaud

Comment sera répartie la participation à la cohésion sociale le jour où ce nouvel accord entrera en vigueur ?

L'accord signé en 2020 entre l'UCV et le canton réduit progressivement, à partir de 2021, la participation des communes à la cohésion sociale. Cependant, aucune mesure financière d'accompagnement comme une bascule d'impôt n'est prévue. Le rééquilibrage annuel et pérenne de 150 millions de francs en faveur des communes sera atteint en 2028 et il peut être accéléré pour 2026 si les comptes de l'Etat sont positifs. En 2028, la répartition sera de l'ordre de 36.7% selon les estimations actuelles d'augmentation des dépenses sociales au lieu des 50% avant l'accord. Concrètement, la participation des communes en 2022 se serait élevée à 870 mios sans l'accord, alors qu'elle s'est élevée à 782 mios grâce au rééquilibrage. Les discussions en cours dans le cadre du contre-projet à SOS Communes portent entre autres sur une accélération du rééquilibrage ainsi que sur la dynamique et la répartition des charges de la participation à la cohésion sociale.

Les communes sont contraintes d'augmenter leurs taux d'impôts afin de payer la participation à la cohésion sociale. Comment votre association les soutient-elles ?

L'objectif premier est d'avoir une révision complète du système péréquatif afin que les communes puissent à nouveau pleinement retrouver une autonomie financière leur permettant de répondre à leurs charges structurelles. Son architecture doit avoir des mécanismes clairs, simples et transparents afin d'être compréhensible pour qu'un législatif communal puisse s'exprimer en toute connaissance de cause. C'est en aboutissant le plus rapidement possible à ce nouveau système que notre association sera le meilleur soutien à cette situation.

C'est quoi SOS Communes ?

L'initiative est née après l'opposition des communes dites « riches » à la participation à la cohésion sociale. Ce mouvement souhaite que le canton reprenne l'intégralité de la facture sociale à sa charge. Ainsi, elle entend redonner aux communes l'autonomie et la maîtrise de leurs finances afin d'investir localement.

L'union fait la force, ne serait-il pas plus facile de fusionner l'UCV et l'AdCV pour mieux défendre les communes face aux exigences du canton ?

Ce que je peux avancer à l'heure actuelle, c'est que le dialogue entre les deux associations faitières dans le cadre des négociations sur la révision de la péréquation financière est régulier, constructif et dans l'intérêt de l'ensemble des communes vaudoises.

Quelqu'un !

A la rencontre des gens d'ici :



© Le Courrier

François à Chexbres

«Je suis un peu comme Léonard de Vinci, un touche-à-tout. J'aurais pu faire tous les métiers. Avant de me consacrer à mon travail actuel, dans ma jeunesse, j'ai été professeur de ski, livreur, employé aux serres de la ville de Lausanne ou journaliste pigiste. J'admire beaucoup le travail de Marcel Imsand et je rêvais de devenir photographe comme lui. Mon père qui était assureur me disait toujours: fais ce que tu veux, mais surtout ne touche jamais aux assurances et n'épouse pas une Suisse allemande. Finalement, je suis devenu assureur et j'ai épousé une Suisse allemande (rires)».

A Chexbres, où il vit depuis plus de trente ans, François Margot est connu comme le loup blanc. Courtier indépendant en assurances, il s'amuse à raconter comment, au fil des

années, il a fini par assurer pratiquement «tout le village». «J'étais agent pour deux grandes assurances. Mais en 2003, le secteur a connu de grands bouleversements et je me suis mis à mon compte. Mon travail consiste à orienter mes clients vers l'assureur qui leur convient le mieux. Ce sont eux seuls qui décident, selon leurs intérêts. Une fois qu'ils ont fait leur choix, ils n'ont rien à me payer. Ce sont les assurances qui me rétribuent», explique-t-il.

A 64 ans, cet homme cultivé et affable ne cache pas son amour de la vie. Lorsqu'on l'interroge sur ses loisirs, il devient intarissable tant ses centres d'intérêt sont nombreux. «J'adore la littérature, par exemple. Je viens de relire tous les grands classiques et je me suis passionné pour la mythologie grecque. Autrefois, je ne manquais jamais à la télé l'émission *Apostrophes de Bernard Pivot* ou *Le Grand Echiquier de Jacques Chancel*. Je lis beaucoup la presse, même les journaux étrangers lorsque je voyage. Je suis aussi un de vos fidèles lecteurs», souligne-t-il.

Côté activités physiques, le catalogue de François ressemble à un vrai inventaire à la Prévert: ski, bien-sûr! «J'ai mis 25 ans pour arriver à l'excellence sur les pistes. Maintenant je me considère vraiment bon», avoue-t-il, avec un soupçon d'autodérision dans la voix. Mais encore tennis, course à pied, randonnées en montagne, planche à voile et navigation à la voile. «J'ai été skipper en second lors de quelques expéditions en haute-mer», confie-t-il avant de se souvenir qu'il se sent aussi très à l'aise et heureux en cuisine, pour mitonner quelques recettes de son cru, ou dans son jardin pour biner et prendre soin de ses plantes.

Vous aimez votre travail? «Bien sûr! Je l'adore, car j'ai toujours aimé me mettre au service des autres. Et je suis un perfectionniste, dans tout ce que j'entreprends». Ce fut un réel plaisir de vous rencontrer, François.

Bonne suite...

«Merci et à bientôt!»

Georges Pop

Informations: www.kintsugido.ch

Forel - Savigny

La Fête vaudoise de gymnastique s'annonce

C'est parti pour la FCVGJ 2023! (Fête cantonale vaudoise de gymnastique jeunesse 2023) sous le nom de GYM EN FOLIE... organisée par la société des Amis-Gym Forel-Savigny



Les sociétés de gym et leur drapeau lors de la dernière FCVGJ en 2009 - Festigym Dorigny

Petit retour en arrière pour situer cette fête. C'est la première fois qu'une manifestation gymnique de cette ampleur sera organisée dans notre district Lavaux-Oron, près de 1146 parents-enfants et jeunes gyms sont attendus! L'ainée des Fêtes cantonales gym jeunesse-mixtes date de 1942 à Lausanne, puis 1997 à Chailly s/Montreux, 2003 à Saint-Prex et 2009 à Dorigny.

Les compétitions sont ouvertes pour les jeunes jusqu'à 18 ans dans les disciplines suivantes: Parents-Enfants, Enfants, Gymnastique et Danse, Agrès, Athlétisme et Gymnas-

tique générale / Jeux polysportifs. Les Jeux polysportifs sont aussi destinés à «PluSport» (Sport Handicap suisse). Nouveauté, le Parkour est proposé à la jeunesse.

Le but à atteindre est d'offrir à cette jeunesse de participer et vivre une belle fête! Nous vous attendons les 9-10 et 11 juin pour encourager ces jeunes sportifs à Savigny et à Oron.

Michèle Golay

Rendez-vous sur notre site www.gymenfolie2023.ch

Tireurs sportifs Palézieux

Récompense de tout le travail d'un comité et des formateurs de l'école de tir

Cinq podiums lors des finales vaudoises de tir à air comprimé



Le groupe de juniors avec dans l'ordre Julien Gabriel, Xavier Colomb et Brice Bizela

© jdg

Lors de l'édition 2023 des finales vaudoises organisées à Lonay les 3, 4 et 5 février 2023, les Tireurs sportifs de Palézieux ont à nouveau brillé et sont rentrés avec deux titres de vice-champion vaudois et trois médailles de bronze.

Finale individuelle

«Séniors sans appui» - Argent

Toujours attendu pour une médaille, Christian Zufferey obtient le titre de vice-champion vaudois derrière Patrick Henchoz (Château-d'Oex) et devant Pierre-André Vallotton (Aigle).

Finale individuelle «Juniors U17» - Argent

Après avoir obtenu l'argent l'an dernier, Xavier Colomb a, à nouveau, confirmé tout le bien que ses entraîneurs pensent de lui et surtout des espoirs formulés en lui. Pour sa 2^e finale, il récidive avec un nouveau titre de vice-champion vaudois derrière Adrian Jaquerod (Aigle) et devant Sandra Buchet (Lonay-Morges).

Finale individuelle «Elite» - Bronze

Lors de cette épreuve mixte, dominée une nouvelle fois par les filles, Déborah Bron obtient

la médaille de bronze derrière Giulia Scuderi (Echallens) et Alicia Steiner (Lonay-Morges).

Finale individuelle

«Seniors avec appui» - Bronze

Dans cette discipline réservée aux seniors et aux vétérans, quatre tireurs de Palézieux avaient obtenu un ticket pour la finale et c'est Renato Martinet qui a décroché le bronze derrière Ronald Moraz (Romanel) et Patrick Schacher (Yverdon).

Finale de groupes «Juniors» - Bronze

Le groupe des juniors composé de Xavier Colomb, Julien Gabriel et Brice Bizela a décroché la médaille de bronze derrière Echallens TS et Aigle SOF.

Ces cinq nouveaux podiums récompensent tout le travail d'un comité et des formateurs de l'école de tir qui ne comptent pas leur temps pour permettre à la Société des tireurs sportifs de Palézieux de briller au niveau cantonal.

Bravo à tous!

jdg

Publicité

Soirées annuelles 2023

L'AVELYRE

Direction:
Gian-Marco Raffaele

Belmont-sur-Lausanne
25 février 20h

Cully
4 mars, 20h

ATTENTION, nouveau lieu
Salle de Gym, Rte d'Arnier 2

Salle Davel

Entrée libre - Collecte

L'Avenir de Belmont et La Lyre de Lavaux, Cully

Sport

S'élever au-delà de son handicap

Toujours plus populaire et accessible, le handi-escalade ne cesse de faire des adeptes outre-Sarine, à tel point qu'une antenne romande vient de voir le jour. Rencontre avec ces athlètes lors du premier entraînement en terre vaudoise.



Les personnes en situation de handicap physique et visuel peuvent désormais goûter à l'escalade en étant accompagnées chaque semaine en terre vaudoise



Oublier son handicap en réussissant l'ascension d'une voie de grimpe, c'est l'objectif des athlètes de l'équipe suisse de paraclimbing. Les huit sportifs que comptait l'équipe nationale seront rejoints par sept nouveaux membres

On connaissait le basketball en fauteuil roulant, l'escrime ou encore le tir à l'arc, des handisports popularisés par les Jeux paralympiques depuis leur création en 1960. Le handi-escalade, paraclimbing en anglais, est de son côté plus récent, puisque la première compétition internationale fut organisée en 2003 en France. Sous l'impulsion des championnats du monde de 2011 et de l'organisme soutenant l'inclusion des personnes handicapées dans le sport (PluSport), le Club alpin suisse décide de combler ce manque en janvier 2022 en créant une équipe constituée d'athlètes présentant uniquement un handicap physique et visuel. Si la com-

petition et notamment les championnats du monde permettent de se comparer à d'autres et de ramener des médailles, les « vrais » objectifs ne sont pas là, comme nous explique Michael Bühler, entraîneur de l'équipe suisse de paraclimbing: « Les ambitions de cette forme d'escalade permettent avant tout aux personnes en situation de handicap de s'épanouir ».

Laisser son handicap en bas

« La grimpe lui procure un bienfait qu'aucune thérapie n'a réussi à lui apporter jusqu'à présent », confie Geneviève Aerni, maman de Bruno. Porteur d'une maladie génétique rare, il est le seul en Suisse porteur de la mutation du gène GNA01. « Il ne sont que 150 dans le monde ». Atteint également de dystonie, Bruno Aerni doit faire face à la contraction involontaire et prolongée de ses muscles. « Voilà une année qu'il grimpe et qu'il arrive à utiliser sa main droite lorsqu'il pratique ce sport ». Pour la maman de Bruno, la pratique de l'escalade offre une multitude de bénéfices: « Il a un meilleur appétit et une joie de vivre qui nous émerveille. Sans oublier que depuis qu'il a gagné le championnat suisse, on ne parle plus de son handicap, mais de sa médaille », confie Geneviève Aerni aux bords des larmes. Si sa mère l'accompagne à toutes ses activités, équitation, échec, poterie, céramique, elle admet que l'escalade offre un plus pour son fils: « Quand il grimpe, il a une autre perception de son corps et son handicap s'envole ».

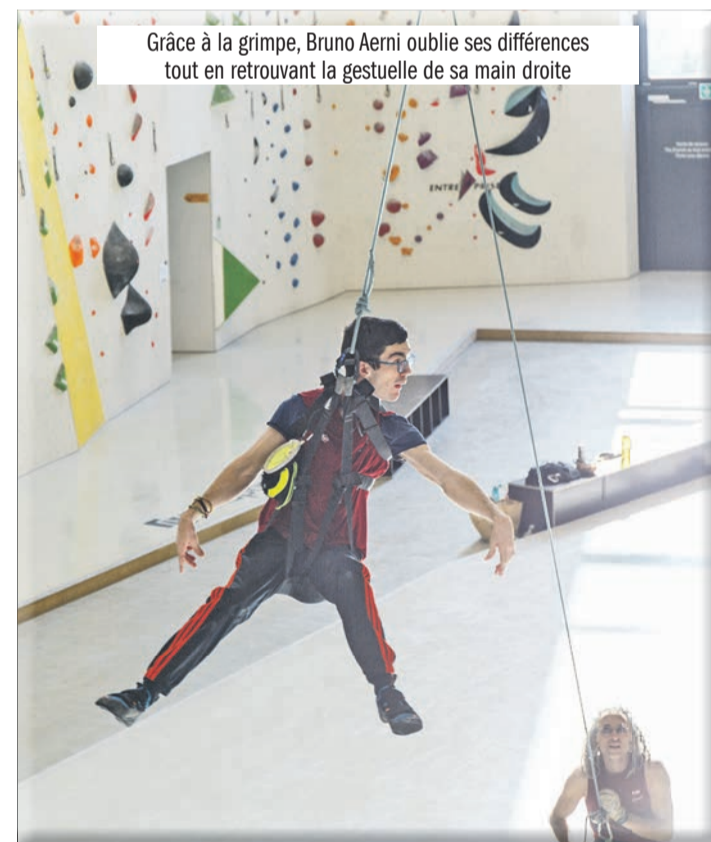
Le constat est similaire pour Roland Paillex. Considéré comme aveugle avec 1% de vision par œil, il cumule 45 ans de grimpe. « J'ai perdu la vue progressivement, les choses sont donc plus simples pour moi », précise l'ancien thérapeute du CHUV. Agé de 60 ans, c'est Disco, son chien, qui lui permet de rejoindre ses salles de grimpes préférées deux à trois fois par semaine. Pour le Montreusien qui signe aujourd'hui un premier contact avec l'équipe suisse de paraclimbing, la compétition offre un réseau d'amis tout en apportant une discipline d'entraînement. Son rêve serait de voir plus de jeunes atteints de handicap rejoindre l'antenne romande des grimpeurs: « Ce sport permet d'adoucir notre quotidien et de briser les préjugés ».



Roland Paillex n'a pas arrêté de pratiquer l'escalade malgré la perte de la vue il y a six ans. Ici, en préparation avec son chien Disco

« Quand il grimpe, son handicap s'envole »

Geneviève Aerni, maman de Bruno



Grâce à la grimpe, Bruno Aerni oublie ses différences tout en retrouvant la gestuelle de sa main droite



En compétition, pour comparer les performances de manière objective, les athlètes sont départagés selon leur handicap en dix catégories



La coach Verdad Curto Reyes et l'entraîneur Michael Bühler discutent des voies qui seront empruntées lors de l'entraînement du 31 janvier à la salle de Villeneuve

Texte & photos Thomas Cramatte

Paudex

L'Avant-poste, un projet solidaire et autonome



Le local décoré pour l'occasion

© Christiane Fontannaz

Le 7 décembre dernier, dans notre local route du Simplon 6, nous étions réunis pour plusieurs raisons: la 7^e fenêtre de l'Avent, selon le calendrier organisé par notre village, le vernissage de l'exposition «*Paudex au fil du temps*», réalisée par Oxana, stagiaire de Pro Senectute Vaud en collaboration avec des membres de notre groupe habitants et la fin de l'accompagnement de notre projet «*village solidaire*» sur Paudex.

L'exposition est toujours visible le **mercredi matin dès 9h30** à notre local, c'est aussi l'occasion de prendre un café avec les personnes présentes ce jour-là et de vous renseigner sur nos différentes activités.

La fête de notre autonomisation s'est déroulée en présence de la municipalité, de personnalités publiques de la région,

des responsables de Pro Senectute Vaud et de nombreux habitants de Paudex et des communes voisines, venus nous rejoindre pour cette occasion.

Notre groupe n'a pas choisi la forme juridique d'association, nous sommes encore peu nombreux et avons préféré nous répartir les tâches et fonctionner horizontalement, avec le soutien de notre municipalité que nous remercions chaleureusement.

Nous profitons de ce billet pour redire que les seniors de Paudex peuvent également participer au club des aînés de Pully-Paudex-Belmont, renseignements et



Un petit moment officiel

© Pro Senectute Vaud

inscriptions auprès de M. Chavan: chavanma@worldcom.ch ou **021 728 15 05**.

Bienvenue à chacune et chacun.

Catherine Schmidt-Maillet et Christiane Fontannaz

Solidarité

La Fondation Pro-XY à vos côtés

Se ressourcer pour mieux aider

Basée sur des valeurs de solidarité et de partage, la Fondation Pro-XY a pour mission de soutenir les proches aidants. Elle agit en priorité sur le terrain, par le biais d'actions concrètes, telles que l'organisation de **relève** et la dispense de **conseils**. Un travail de **promotion** du rôle des proches aidants et de **prévention** des risques d'épuisement complète cette activité.

En favorisant un travail de proximité centré sur la personne et les relations qu'elle entretient avec son entourage, Pro XY permet aux proches aidants de s'investir plus longtemps et dans de meilleures conditions, tout en offrant au proche aidé la possibilité de vivre des moments agréables et valorisants.

Histoire

Pro-XY a été créé en 2003 à l'initiative de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) afin d'apporter une aide de proximité. Devenue une fondation de droit privé laïque et indépendante en 2007 et partenaire de la Direction générale de la cohésion sociale en 2014, elle collabore avec les organisations d'aide à domicile du canton de Vaud.

Être proche aidant

Actuellement plus d'un tiers des admissions en institutions est dû à l'épuisement des proches. La durée moyenne de l'engagement des proches aidants est de 50 heures par semaine. Cet engagement pèse sur leur qualité de vie, aussi bien familiale que professionnelle, et peut même aller jusqu'à l'arrivée de dépression ou de burnout. Le

besoin d'être déchargé et de s'accorder des moments de répit est alors bienvenu. En effet, le cumul des responsabilités professionnelles, familiales, et le temps consacré à s'occuper d'un proche malade ou dépendant, peut rapidement conduire à un épuisement psychique, portant atteinte au moral, à la vie intime, et même menacer l'équilibre financier ...

Environ 25% de la population adulte en Suisse est considérée comme proche-aidant (86'000 dans le canton de Vaud).

Se faire aider

L'objectif de Pro-XY est d'accompagner la dyade proche aidé-proche aidant. Le proche aidé bénéficie d'un accompagnement axé sur la «*recapacitation*» (maintien et développement de l'autonomie) et le proche aidant bénéficie d'un suivi personnalisé. Notre credo est: «*une heure de relève c'est deux heures de réconfort car tout le monde y trouve un bénéfice.*»

Une heure de relève = 2 heures de réconfort



En cas de besoin, il suffit de contacter la responsable de votre région, d'exprimer vos soucis et vos attentes. En se rendant au domicile de la personne aidée avec vous, la responsable prendra connaissance de votre situation et vous proposera une aide. Dès lors, une intervenante vous sera attribuée. Un contrat de prestation sera établi entre le proche aidant, la personne aidée et Pro-XY. Selon les cas, il se peut que vous soyez

orienté vers d'autres services ou compétences spécifiques.

Les prestations

Les prestations proposées par Pro-XY sont: présences (activités ou moments de convivialité) stimulation de la mobilité (promenade, aide à la marche), aide à la préparation et la prise des repas ou pour les courses, accompagnement (véhiculé si nécessaire) lors de rendez-vous, veilles. En revanche, Pro-XY ne prodigue pas de soins et ne fait pas de ménage.

Proche de chez vous

L'équipe de Lavaux-Oron est composée de 19 intervenantes motivées et ayant envie de consacrer du temps aux personnes âgées. Ces collaboratrices sont encadrées par une responsable régionale, infirmière de formation avec une grande expérience dans le maintien à domicile. En 2022, 88 proches aidants et leurs 56 proches ont été soutenus, ce qui représente un total de 4674 heures de relève.

Le coût

Les prestations sont facturées 22 francs de l'heure durant la journée et 38 francs de l'heure la nuit (frais pour accompagnement véhiculé en sus). Pour les personnes qui sont au bénéfice des prestations complémentaires de l'AVS, les coûts des heures de présence sont pris en charge.

Corinne Forster

Contact: 079 590 61 30
lavaux@pro-xy.ch - www.pro-xy.ch

Chexbres



Témoignage

Merci Fouad !



Vendredi 3 février dernier, à 11h15, j'étais arrêtée sur le passage piétons qui se trouve devant le Tea-room Moutarlier, à Chexbres. J'allais à la banque en face et j'attendais donc qu'une voiture veuille bien s'arrêter, ce qui n'est pas souvent le cas, de nos jours.

Soudain, un bus scolaire s'arrêta, je m'élançais sur les lignes jaunes lorsque j'ai entendu trois coups de klaxon. En une fraction de seconde, j'ai regardé côté du conducteur du bus et là, j'ai eu la plus grande trouille de ma vie. Une voiture noire conduite par une femme, déboule à une grande vitesse sur le passage piétons en dépassant ainsi le bus qui attendait. Le conducteur du bus a vu la voiture dans le rétro, et ainsi a pu m'avertir du danger imminent en klaxonnant à trois reprises.

Le bus n'avait pas mis son clignotant pour indiquer qu'il faisait un arrêt spécial, non, il s'est arrêté pour laisser passer une personne âgée qui a failli se faire écrabouiller. J'ai eu une chance extraordinaire de tomber sur Fouad, car ce chauffeur a été attentif à mes faits et gestes, contrairement à certaines personnes qui ont le nez dans leur natel.

La conductrice a commis une faute grave de circulation puisqu'on ne dépasse jamais un bus scolaire à l'arrêt car un enfant peut être malade à l'intérieur et le bus doit s'arrêter pour le laisser sortir. C'est là, que les voitures doivent être prudentes.

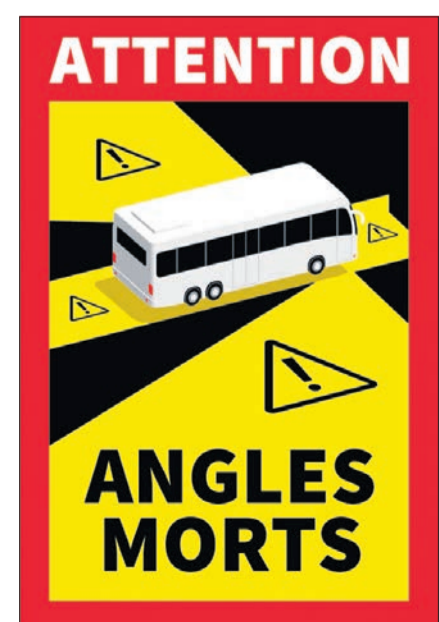
Je rappelle que dans ce village de Chexbres, ce n'est pas une autoroute, bien qu'il y a beaucoup d'automobilistes qui commencent à le croire et dans ce village, il y a une crèche et une école pour ceux qui ne le savent pas encore.

Il y a eu deux autres cas similaires dans ce même village avec Madame Nicole R. qui était accompagné d'une dame avec sa poussette ainsi que Madame Marianne M., donc sans commentaire. J'espère qu'il n'y aura plus jamais d'issue fatale comme autrefois.

Fouad est mon héros, il a agi avec un bon sens incroyable, une présence d'esprit innée pour m'avertir et je le félicite de sa réaction rapide et ciblée. Je pense qu'il mérite de recevoir les honneurs puisqu'il a sauvé une vie.

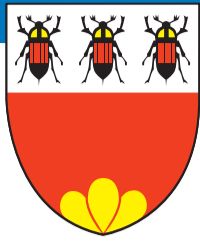
Maintenant, j'apprécie le jour, le soir, le soleil, la lune et la pluie, toutes les fleurs, tous les arbres qui cachent de grandes forêts et je rends mon sourire à toute personne qui me le donne. Chaque instant dans l'existence est important, chaque pardon aussi. Nous devons donner de l'amour inconditionnel à ce qui a de la valeur sur terre, que cela soit une personne ou un animal. Il me faut encore harmoniser mon esprit pour retrouver la forme que j'avais avant mais déjà le soleil brille dans mon cœur et quoi qu'il advienne, je sais que je suis protégée parce que plus rien n'a d'importance que d'essayer de vivre jusqu'à la fin.

Danièle Dufour



Belmont-sur-Lausanne

Conseil communal du 9 février



Le règlement et le plan du PA « En Arnier III » est accepté

Pour cette première séance du Conseil communal de l'année, un seul préavis était à l'ordre du jour qui comportait 10 points. Un préavis, mais pas des moindres puisqu'il s'agissait du préavis 12/2022 – parcelle n° 351 – Adoption du plan d'affectation « En Arnier III ».

Comme cela devient la coutume à Belmont-sur-Lausanne depuis quelques séances, celle du 9 février 2023 qui s'est tenue à la grande salle commence par une assermentation. Celle de Sonia Chatelan. Après que le Conseil communal ait accueilli cette nouvelle membre, la séance se poursuit avec différentes communications du bureau, dont la lecture d'une lettre ouverte adressée aux membres du Conseil communal pour un traitement plus approprié des requêtes en autorisation de construire. Après que les conseillers aient entendu la lecture de cette lettre ouverte, la commission consultative d'urbanisme (CCU), par la voix de Stéphane Gabella, propose des séances avec les auteurs de cette lettre d'une part et la Municipalité d'autre part. « Ce n'est pas la prérogative de la CCU ! » indiquera la syndique Nathalie Greiner avant de pré-

ciser que le contenu de cette lettre concernant l'exécutif et l'administration, les séances proposées par la CCU n'auront pas lieu.

Le préavis N° 12/2022 : Parcelle n° 351 – Adoption du plan d'affectation « En Arnier III » aurait dû être traité lors de la séance du 8 décembre 2022. Vu son importance, la Municipalité l'avait retiré peu avant ladite séance. N'ayant pas subi de modification, aucune obligation n'est faite de changer sa numérotation, raison pour laquelle il est toujours numéroté selon les préavis 2022. L'enjeu de la soirée était pour le Conseil communal d'accepter la modification de l'article 33 « stationnement » du règlement du plan d'affectation (PA) « en Arnier III » par l'ajout « Toutes les places situées en surface doivent être réalisées avec un revêtement perméable »; de lever trois oppositions, d'accepter le règlement et le plan du PA « En Arnier III » et d'accepter une servitude de passage public à pied au travers de deux parcelles. Après le rapport de la commission technique et de la commission consultative d'urbanisme et la discussion qui s'en est suivie, le préavis 12/2022 est accepté.

Après ce préavis, deux élections étaient à l'ordre du jour. D'abord celle d'un-e délégué-e au Conseil intercommunal de l'Association sécurité Est lausannois. C'est Benoit Grossenbacher qui a été élu à ce rôle à l'unanimité. Ensuite, c'est toujours à l'unanimité que Serge Juillerat a été élu comme membre à la commission de recours en matière d'impôts.

Une fois n'est pas coutume, cette séance du Conseil communal de Belmont s'est poursuivie avec l'interpellation d'Anna Zoia – Suppression du Service TL Taxibus matin et nuit dont nous avons abordé le sujet dans notre édition du 26 janvier dernier. Anna Zoia revient sur sa surprise d'avoir appris, en parlant avec un chauffeur de taxi, de la suppression de ce service. Ce qui l'étonne, c'est la minimisation de l'importance qui y est accordée.

« Les taxibus ne sont pas utiles que pour les jeunes. Ils le sont aussi pour les habitants d'en-dessous de la route Cantonale [...]. Les jeunes Cancoires, et pas qu'eux, ne font pas que la fête. Ils font des études en dehors de la ville de Lausanne, ils travaillent et, selon les métiers, partent très

tôt ou rentrent très tard [...]. Ce ne sont pas des beaux jours qui nous sont présentés [...]. En minimisant la suppression des taxibus matin et nuit, nous rendons moins attractive notre commune. Belmont risque de devenir bel et bien un village dortoir [...]. Pour pouvoir maintenir ce service, est-ce qu'il serait possible de proposer une augmentation du prix du trajet et de diminuer les courses? Quelles sont les raisons pour lesquelles les habitants de Belmont n'ont pas été informés de la suppression de ce service? Est-ce qu'il serait possible de s'informer auprès des autres communes concernées par ce changement et de proposer de travailler ensemble sur la question? Je suis consciente que cette suppression aura un impact négatif sur la qualité de vie de nos Cancoires et, de plus, je pense qu'il est important d'ouvrir une discussion avec les TL pour trouver des solutions ».

Cette interpellation ayant été soutenue par plus de cinq conseillers communaux, une suite y sera donnée sous la forme d'une réponse écrite adressée au Conseil indique Jean-Claude Favre, municipal en charge du dossier.

Un autre grand sujet de discussion de cette soirée

fut le problème de ramassage des déchets depuis que la commune de Belmont-sur-Lausanne a changé de prestataire de service. Ces problèmes deviennent effectivement... problématiques selon Philippe Michelet, municipal en charge de la Direction des travaux et des services industriels. Il indique également que la société en charge du ramassage a déjà

fait l'objet de recadrages. Elle le fera encore. Philippe Michelet soulève aussi que Belmont-sur-Lausanne connaît depuis quelques temps un autre problème. Celui des incivilités de personnes qui ne prennent plus la peine de trier leurs déchets et utilisent les éco-points comme bon leur semble.

Eric Moser



Jorat-Mézières

Séance du Conseil communal du 7 février

La révision du plan d'affectation et la sécurité au cœur des débats !

Un seul préavis à l'ordre du jour du Conseil communal de ce 7 février, mais un sujet d'importance pour l'ensemble de la municipalité. La révision du plan d'affectation est un chantier que Roland Galley, municipal, mène en collaboration avec le bureau d'urbanisme Aba depuis 2017. Ce projet arrive à bout touchant après de nombreux aller-retour avec les autorités cantonales. L'enquête publique a eu lieu en mai et juin 2022 et a suscité 18 oppositions dont 4 ont été retirées, 9 ont fait l'objet d'une conciliation réussie avec une mise à l'enquête complémentaire qui a eu lieu au mois de novembre 2022 sans soulever d'opposition. Seules 5 oppositions pour lesquelles aucun accord n'a pu être trouvé ont dû être traitées par l'assemblée.

Deux choix se posaient à elle :
- Soit les oppositions n'étaient pas levées et dans ce cas, une nouvelle étude partielle devait être lancée avec par la suite un nouvel examen par le canton et un nouveau passage devant le Conseil communal.
- Soit les oppositions étaient levées et dans ce cas, tout n'est pas perdu pour les opposants, la compétence est simplement transmise de la

municipalité au canton. Une voie de recours est à leur disposition.

François Gilliéron, conseiller, a quant à lui, défendu ardemment quatre amendements déposés en séance. Trois concernaient le plan d'affectation communal (PACom) et le dernier était relatif au règlement du plan d'affectation (RPA).

En substance, outre le fait de vouloir rétablir une certaine équité pour les propriétaires lésés par ce PACom en demandant qu'à sa prochaine révision, tous les terrains déclassés soient en priorité remis en zone à bâtir, il souhaitait mettre l'accent sur quelques problématiques à venir. La parcelle située à l'arrière du Landi, par exemple, n'a pas manqué de susciter les débats notamment en regard d'un éventuel futur projet de la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) d'y baser un dépôt de cantonniers qui prétendrait, entre autres, la circulation dans le village. C'est en partie pour contrer ce projet qu'il avançait la requête d'affecter cette parcelle en zone agricole. La zone sportive est également au centre de ses préoccupations. En effet, si la municipalité a maintenu, contre l'avis du canton, l'intégration d'un troisième

terrain de foot dans le PACom. La question des aménagements aux alentours n'y est pas réglée. C'est pourquoi, il demande d'intégrer dans le projet des places de parc supplémentaires pour une septantaine de voitures au minimum ainsi que le chemin d'accès nécessaire. C'est dans l'esprit de conserver l'essence du village de Jorat-Mézières que le dernier amendement visait à préciser quelques exigences dans le RPA notamment en termes de pans de toit.

Même si ces amendements ont été largement refusés, la municipalité les a entendus et a assuré mettre tout en œuvre pour protéger le cœur du village et étudier de manière constructive tous les dossiers qui lui seront soumis.

Si la commission en charge de l'étude de ce préavis a souligné la marge de manœuvre restreinte de la municipalité dans les négociations de ce PACom avec les autorités cantonales, elle précise qu'elle a réussi à obtenir une limitation du nombre de nouveaux habitants inférieure par rapport aux exigences du canton. Bien conscients des effets des modifications sur les propriétaires touchés et des implications personnelles engendrées, il apparaît clairement que la municipalité, en collaboration

avec le bureau Aba, ont pris des décisions équitables et impartiales dans le cadre restrictif des attentes du canton. C'est donc sur le fruit de ce travail de longue haleine que l'assemblée s'est prononcée favorablement ce 7 février. Toutes les oppositions ont été levées laissant aux propriétaires concernés la possibilité d'introduire un recours auprès des instances cantonales et/ou fédérales.

En marge de ces discussions, quelques conseillers ont mis l'accent sur l'insécurité qui règne, pour les élèves, à la sortie du nouveau collège Gustave Roud. Même si le projet de réfection de ce tronçon de route va bientôt être mis à l'enquête, une demande formelle de mettre en place une signalétique provisoire adéquate a été déposée. Cette requête a été entendue tout en précisant qu'elle n'aurait aucune valeur légale.

C'est sur ces positions d'importance que s'est clos le premier Conseil communal de l'année 2023.

Les prochaines séances sont programmées les 4 avril, 27 juin, 10 octobre et 8 décembre.

Catherine Poncelet, secrétaire

Publicité

 **Roland Savary**
immobilier SA

Nous cherchons pour notre service PPE, de suite ou pour une date à convenir, un/e

Secrétaire de PV
à temps partiel
(entre 10% et 20% sur l'année)

pour la tenue et la rédaction de procès-verbaux d'assemblées générales.

Nous demandons :

- Une disponibilité irrégulière en journée ou en fin d'après-midi
- Un PC à domicile pour l'élaboration des procès-verbaux
- Une voiture privée pour les déplacements sur les lieux d'assemblées
- Une très bonne orthographe et des facilités de rédaction

Nous remercions les personnes intéressées d'envoyer un dossier complet à :

Roland Savary Immobilier SA
Le Bourg 15
Case postale 84
1610 Oron-la-Ville

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 19 février 2023

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux Maracon 10h00	Paroisse du Jorat Montpreveyres 10h00
Paroisse de Savigny-Forel Savigny 10h00	Paroisse de Villette Cully 10h30
Paroisse de St-Saphorin Puidoux 10h15	ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE N/A
Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00	ÉGLISE CATHOLIQUE
Paroisse de Pully-Paudex Chamblandes 9h15 Le Prieuré 10h45	Cully 9h30 messe Lutry 10h00 messe Oron 10h00 messe Promasens 18h00 samedi Ursy 10h00 fête jubilés mariage

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Juste Ciel! Fiction de Laurent Tirard v.f. - 10/14 ans Vendredi 17 et mardi 21 février à 20h Samedi 18 et dimanche 19 février à 18h	Le film de mon père Documentaire de Jules Guameri v.f. - 16/16 ans Samedi 18 février à 18h Dimanche 19, lu 20 et ma 21 février à 20h
La femme de Tchaïkovski Fiction de Kirill Serebrennikov vost.fr - 16/16 ans Vendredi 17 et mardi 21 février à 20h Samedi 18 février à 18h	Last Dance Fiction de Delphine Lehericzy v.f. - 10/12 ans Samedi 18 février à 20h Dimanche 19 février à 14h

Chexbres

Le pire voisin au monde
Comédie de Marc Forster
vost.fr - 12/14 ans
Vendredi 24 et samedi 25 février à 20h30

Carrouge

Nos utopies communautaires de Pierre-Yves Borgeaud Vendredi 17 février à 20h30 Samedi 18 février (en présence du réalisateur), à 20h30	Le sixième enfant de Léopold Legrand v.f. - 14/16 ans Mardi 21 et mercredi 22 février à 20h30
--	---

Retrouvez d'autres informations sur www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 198 DIFFICULTÉ: 4/4 THIERRY OTT

	7		8			3		
	8		1	9				6
3								5
			3				1	
			2		9	5	4	
	2						8	
	8	7				9		
	9							
7	1				6			

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne ;
 - qu'une seule fois par ligne ;
 - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution N°197

1	3	7	2	6	9	4	5	8
8	6	9	5	4	7	2	1	3
2	4	5	1	3	8	6	7	9
3	1	8	7	2	4	5	9	6
9	7	6	3	8	5	1	2	4
5	2	4	9	1	6	3	8	7
4	8	2	6	7	1	9	3	5
6	9	3	8	5	2	7	4	1
7	5	1	4	9	3	8	6	2

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 16 au mercredi 22 février 2023 Mis à jour le 14.2.23

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 16	+9° +0°	+9° +0°	+10° -2°
VE 17	+7° +2°	+7° +2°	+10° +0°
SA 18	+9° +5°	+9° +5°	+12° +6°
DI 19	+10° +4°	+10° +4°	+12° +5°
LU 20	+8° +2°	+8° +2°	+9° +4°
MA 21	+8° +2°	+8° +2°	+9° +4°
ME 22	+9° +4°	+9° +4°	+11° +6°

GARAGE DE LA CROIX
1090 La Croix-sur-Lutry 021 791 53 74

ENTRETIEN TOUTES MARQUES

CARXPERT SYM Malaguti PEUGEOT MOTORCYCLES ISUZU

WWW.GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

AGENDA

Belmont-sur-Lausanne	Cully	Oron-la-Ville	Servion
25 février , à 20h, à la salle de gymnastique, soirée annuelle de L'Avenir et de La Lyre de Lavaux. Entrée libre.	18 à 20h et 19 février à 17h, à l'Oxymore, «Majarie Méditerranée», spectacle musical par le groupe Fronda. www.oxymore.ch	Tous les samedis de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.	Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 0 903, www.barnabe.ch , repas-spectacle 19h30, spectacle 20h30. Dimanche, 12h30.
Carrouge 25 février et 1^{er} avril , à 15h, au cinéma du Jorat, séance de «La petite lanterne».	26 février à 16h30 et 1^{er} mars à 14h, à l'Oxymore, «Contes lumineux», soirée contes. www.oxymore.ch	Pully Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch	Jusqu'à fin février 2023 , «Retour vers Hollywood», comédie musicale de la Cie Broadway.
3 et 5 mars (ve à 20h, di à 17h), à la grande salle, «Les quatre doigts et le pouce», de René Morax revu par Jean Chollet et Le Bateau Lune. Entrée libre.	3 et 4 mars à 20h30, à l'Oxymore, «Furia y Caracter des Flamenco», par Hechizo flamenco group».	16 et 17 février , à 20h, «Amour, glace et bon thé», one woman show de Anna Yva.	Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch
Chexbres 26 février et 26 mars , à 10h30, au cinéma de Chexbres, séance de «La petite lanterne».	18 février dès 10h, aux Ruines, tournoi de volley de la jeunesse de Grandvaux, buvette et restauration.	18 février , à 20h et 19 février , à 17h, «Anna Yva cherche encore et en corps», one woman show	
24 février à 20h et 26 février à 17h, au caveau du Cœur d'or, «Les nouveaux variants», concert documentaire.	18 février à 18h, à la salle Davel, Concert des vendangeurs masqués suivi d'un bal années 80-90. Org. Jeunesses de Grandvaux.	23 au 25 février à 20h, «La soirée» théâtre musical par le quatuor BOCAL	
Forel 24 et 25 février , à 20h, à la grande salle, «La ligue des forellois EXTRAordinaires» soirée annuelle de l'Union Instrumentale. Entrée libre, collecte.	21 février à 20h, à la salle Davel, «La relation du Major Davel et de Cully: du mépris à la sanctification», conférence de Gilbert Coutaz.	3, 4, 5, 10, 11 et 12 mars à 20h (di à 17h), «Flexible, hop, hop!» par le Théâtre de la Tournelle.	
Lutry 23 et 24 février , à 20h, à l'Esprit Frappeur, «Perles de l'Est», de Yves Moulin.	24 février à 17h, à la salle Davel, mise des vins de la commune, dès 14h dégustation cave M.J.	Octogone, rés. 021 721 36 20 ou www.theatre-octogone.ch	
24 et 25 février , à 20h, au Singe Vert, «Chris Conz Trio Boogie Woogie».	4 mars à 20h, à la salle Davel, soirée annuelle de L'Avenir et de La Lyre de Lavaux. Entrée libre.	18 février , à 17h, à la salle omnisports, match de basket Espérance sportive Pully – BFC Effic Fribourg.	
3 et 4 mars à 20h, à l'Esprit Frappeur, «Preskтуor».		24 février , à 20h30, «Ranger», de Pascal Rambert par Jacques Weber.	
Mézières 22 février , de 9h30 à 11h, à la Bibliothèque du Jorat. Action Né pour lire.		3 mars à 20h30, «Mademoiselle Julie», d'August Strindberg.	
		4 mars à 19h à l'église du Prieuré, concert de l'Ensemble Cuadrinio et de l'Ensemble baroque de Joux.	
		Savigny 18 février , à 20h au Forum, «La ligue des forellois EXTRAordinaires» soirée annuelle de l'Union Instrumentale. Entrée libre, collecte.	

Locaux industriels à louer Forel (Lavaux)

Environ 100 m² + bureau avec places de parc

079 646 29 15
079 611 78 21

0623

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pig.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 98.-
(> fin 2023 = Fr. 86.-)

ADMINISTRATION
Les Éditions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09

www.le-courrier.ch

TIRAGE
26'000 exemplaires

IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

RÉDACTION
Arvid Ellefplass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Céline Maman et Blaise Marro
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!

Cinéma

Journées du cinéma suisse de Montpellier

Jeunes pousses et grands arbres

Le film *La balade des grands arbres* illustre par de superbes images les caprices d'un homme puissant

Passant de l'une de ses protagonistes à l'autre, la réalisatrice tente de dresser un portrait polyvalent de la cascade cinématographique

A Montpellier, un petit groupe de bénévoles organise chaque année un festival de deux jours mettant à l'honneur des films suisses peu distribués en France.

Lors de la soirée d'ouverture du festival, vendredi soir, le film d'Elena Avdija *Cascadeuses* était projeté au Centre Rabelais de Montpellier. Le premier long-métrage documentaire de la réalisatrice suisse parle d'une forme d'hors-champ de l'industrie cinématographique, à savoir de la réalité des femmes qui doublent des actrices pour des scènes de violence. La réalisatrice suit ainsi trois femmes, Virginie, Petra et Estelle, pour saisir différentes approches d'un métier de l'ombre. Elena Avdija parvient à souligner l'aspect ingrat d'un métier violent tout

en respectant le point de vue de ses protagonistes. Cela passe par la subtilité d'un montage qui introduit discrètement des problématiques liées au genre, mais aussi par le choix de filmer ses protagonistes en train de parler à leurs proches plutôt qu'à la caméra.

La balade des grands arbres

Samedi, l'écran rabelaisien accueillait le film *La balade des grands arbres*, de Salomé Jashi. Par des plans fixes aussi lents que beaux, le film raconte le caprice d'un homme riche qui déracine des arbres centenaires pour les planter dans sa propriété privée en Géorgie. La forme que prend le documentaire, sans voix-over ou éléments de contexte en fait un film très contemplatif, que le son sublime par sa qualité.

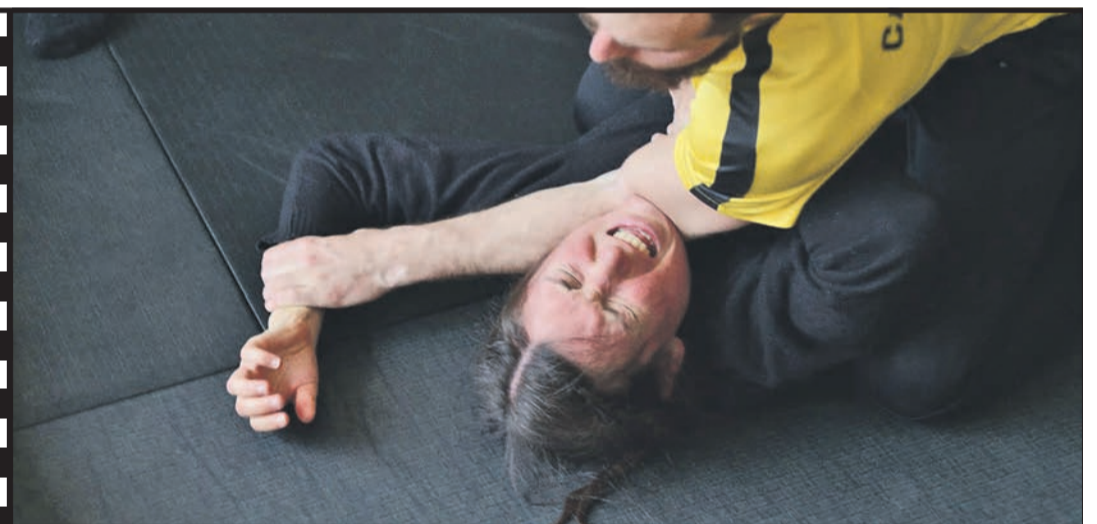
Les jeunes pousses font leur entrée

Après *la balade des grands arbres*, c'était au tour des jeunes pousses de faire leur apparition sur la scène du Centre Rabelais. Pour cette seizième édition, les journées du cinéma suisse ont en effet organisé pour la première fois un concours de courts-métrages. A cet effet, la classe de propédeutique de cinéma de l'écal a été invitée à réaliser des films de cinq minutes répondant au thème « *la rayonnance de Montpellier sur l'arc lémanique* », et à les présenter dans le cadre du festival. Une classe de l'école montpelliéraine Ciné-Créatis était invitée à faire de même. Une drôle de séance permettant un croisement de regards entre Montpellier et Lausanne.

Charlyne Genoud



La classe de propédeutique de cinéma de l'écal était présente à Montpellier pour présenter leurs courts-métrages

Le film *a remet la violence banalisée au centre de la discussion*

Arts vivants

Présentation de la seconde partie de saison du Théâtre de l'Oxymore, à Cully

Les figures de style de l'Oxymore



Nathalie Pfeiffer, directrice du Théâtre de l'Oxymore

On a un bien joli canton: des veaux, des vaches, des moutons, et que de théâtres! D'Aigle à Payerne, d'Yverdon à Nyon, de Terresaïnte à Mézières, nombreux sont

ces lieux d'évasion qui offrent autant de programmes. Au milieu des grandes institutions théâtrales dont le nom est connu de tous, il reste néanmoins de petites salles cachées, dont on ne soupçonnerait même pas l'existence avant d'y avoir mis les pieds. Le Théâtre de l'Oxymore à Cully est de celles-là, discrètement lotie sous une maison vigneronne. A la veille de la reprise de sa saison, nous y avons rencontré la comédienne et metteuse en scène Nathalie Pfeiffer, responsable de ce lieu au charme tout particulier.

En poussant la porte de ce lieu inédit, se dégage immédiatement une humanité époustouflante. Loin du faste aseptisé de certaines grandes salles de théâtre, dont l'âme a bien souvent été corrompue par des besoins logistiques et/ou financiers, cet ancien caveau cullieran réaménagé pour la scène offre une personnalité toute particulière. Nous y sommes accueillis dans un foyer aux mille couleurs, meublé et décoré de bric et de broc, avec, selon les aveux-mêmes de Nathalie Pfeiffer, nombre d'objets offerts, trouvés, recyclés ou chinés. Un peu plus loin, la salle, petit espace d'une cinquantaine de places, annonce la couleur: nulle distance de sécurité entre les acteurs et leur public. Ici, on favorise une forme d'intimité entre ceux qui font le spectacle et ceux qui le regardent. Les loges, simples paravents dressés à quelques mètres du bar, témoignent tout à la fois de cet artisanat et de cette frontière abattue entre spectateurs et les artistes.

C'est donc dans ce lieu que commencera, dès la mi-février et

jusqu'à la mi-mai, une seconde partie de saison qui mettra l'éclectisme en point d'honneur. Danse, théâtre, musique, contes, l'Oxymore aura à cœur d'ouvrir ses portes à des publics aussi divers que variés.

Tout commencera le week-end des 18-19 février avec la prestation du groupe de musique sud-italienne Fronda, qui présentera son tout premier spectacle *Majarie Méditerranée*, récit de pérégrinations sur les côtes italiennes rythmées de mélodies du cru. Puis, ce seront, le 26 février et le 1^{er} mars, deux après-midis contées, animées par Nathalie Pfeiffer, basées sur les écrits d'Henri Pourrat, collecteur et transcritteur des récits de tradition orale des campagnes françaises.

Un parfum d'Andalousie soufflera les 3 et 4 mars en terre de Lavaux puisque le groupe de flamenco Hechizo, fort de ses trois musiciens, de sa chanteuse et de ses trois danseuses, y donneront un récital *Furia y Carácter*. Dans un autre style, peu avant le début du Cully Jazz Festival, Malax, quintet à corde de jazz oriental, viendra présenter, du 24 au 26 mars, son nouveau projet *On a marché sur la Dune*, concert habillé de vidéos expérimentales.

Là où les portes de bien d'autres théâtres se ferment à la vue de productions amateurs, celles de l'Oxymore resteront grandes ouvertes pour accueillir l'Atelier du Théâtre TJP qui donnera du 10 au 12 mars trois représentations de *Venez donc dîner ce soir*, comédie familiale contemporaine, mâtinée d'une bonne dose de qui-proquos. Dans le même ordre d'idée, ce seront les expérimentés Snooks, autre groupe amateur, basé à Blonay-Saint-Légier, qui viendront clore la saison, du 12 au 14 mai, avec *Mon Isménie* et *Les Deux Timides*, deux pièces courtes d'Eugène Labiche, figure tutélaire de la comédie de boulevard.

Enfin, autre parent pauvre de la production spectatorielle, le théâtre jeune public aura également droit à sa part du gâteau puisque la Compagnie B&Z, spécialiste du genre, proposera, les 1^{er}

et 2 avril, *Trop fort-e-s*, récit initiatique sur le courage et le désir de grandir écrit par Isabelle Marchand.

Autant d'occasions de venir découvrir un lieu comme on en fait encore trop peu. Un lieu qui place la magie de l'acte théâtral avant les nécessités de faire vendre. Un lieu surtout, qui souhaite montrer que le théâtre est et doit rester à tous et pour tous, de façon à ce que cha-cun puisse y trouver une part d'éveil à l'autre.

Grégoire de Rham



Un aperçu des sept spectacles à venir

Voile

Terminologie

Qu'est-ce que la jauge ?

Le résultat des régates est donné en temps réel et en temps compensé, les voiliers étant à peu près tous différents. Imaginons une 2CV et une Ferrari courant ensemble. Pour remédier à ces inégalités de performance et permettre à chaque équipage de remporter la course, un coefficient de calcul est nécessaire, de même une valeur médiane, nommons-la Golf. A partir de là, un bon handicap serait attribué à la plus lente et un coefficient pénalisant à la Ferrari.



Un 5.5 m dont la longueur oscille entre 9 et 10 m, ici aux 5 Soirs du Dézaley 2017



Un Surprise, valeur étalon « un » de la jauge SRS, ici à une régata d'entraînement au large de Lutry en 2021

Dès les premières régates, les navigateurs ont réalisé qu'un bateau rapide pouvait être mal mené et qu'un voilier lent ne le remonterait pas malgré la qualité de son équipage. Pour comprendre les résultats d'une régata en temps compensé, il est nécessaire de comprendre ce qu'est une jauge. La jauge est une formule qui attribue un coefficient à un voilier. Le handicap est l'ensemble des mesures prises en compte pour neutraliser leurs différences. La jauge qui calcule cet handicap tient compte de différents paramètres comme la taille du bateau, la longueur de flottaison, la vitesse de carène, le bau maximum, la surface vélique, la hauteur du mât, le tirant d'eau, les poids... même la force des vents.

Pour régater, un voilier doit être au bénéfice d'un coefficient de temps compensé (TCF), qui implique que son propriétaire en fournisse les valeurs. Sur la base de ces informations, SRS calcule et établit le certificat de jauge qui contient un certain nombre de résultats intermédiaires et le résultat principal, le facteur de correction de temps. L'étalon « un » (la Golf ci-dessus) est le Surprise, la série la plus nombreuse sur le lac. « SRS calibre chaque calcul intermédiaire au Surprise, ce qu'aucune autre jauge ne fait. Aujourd'hui, les foils qui éliminent la surface mouillée et la longueur du bateau font voler en éclats la théorie hydraulique archimédienne, et une aile d'avion sous la quille qui soulage le poids de la structure, ce qui peut paraître paradoxal puisque le poids du bateau est une constante dans les paramètres de calcul, sont également pris en compte par la jauge. »



Groupe de Surprise reconnaissables à leur point d'interrogation dans la grand-voile, valeur étalon « un » de la jauge SRS, ici au départ du Bol d'Or 2019

La première jauge remonte à 1835. Il y eut ensuite ou simultanément les jauges IRC, ABC, universelle, internationale dite JI ou métrique, Yardstick, ORC, ACVL, SRS... La jauge universelle due au fameux architecte naval Nathanael Herreshoff a été adoptée en 1903 par le New York Yacht Club pour les prestigieuses régates du Nord des Etats-Unis. Le système Yardstick basé sur des valeurs empiriques et facile à gérer manque de précision. En 1967, des navigateurs lémaniques ont créé l'Association suisse pour la course-croisière (ABC) et développé la jauge ABC, la première à intégrer la force du vent. La jauge métrique dont la formule donne aux voiliers une longueur théorique traduisant leur vitesse potentielle a donné son nom aux voiliers des classes 6, 7, 8, 12 et 15 mètres. Or, si un 6.5m mesure 6 mètres 50, les 5.5 mètres en font étonnamment entre neuf et dix, et les 12m JI, longtemps les Class America, entre dix-huit et vingt-et-un.

La dernière jauge et sans doute la plus évolutive se nomme ACVL pour Association des clubs de voile lémaniques, devenue SRS pour Swiss Rating System. Utilisée par tous les clubs lémaniques affiliés à Swiss Sailing, elle repose sur 38 paramètres et des équations hydrauliquement saines. Le Courrier a donc rencontré Yorick Klipfel, son initiateur. « On ne peut pas tricher sur l'hydraulique. Tu mélanges de la pénétration dans l'eau, qui freine, et une aile d'avion verticale qui fournit une puissance propulsive. Aucune équation ne parvient à gérer les deux: écoulement d'eau et profil d'avion, donc intrados et extrados. »

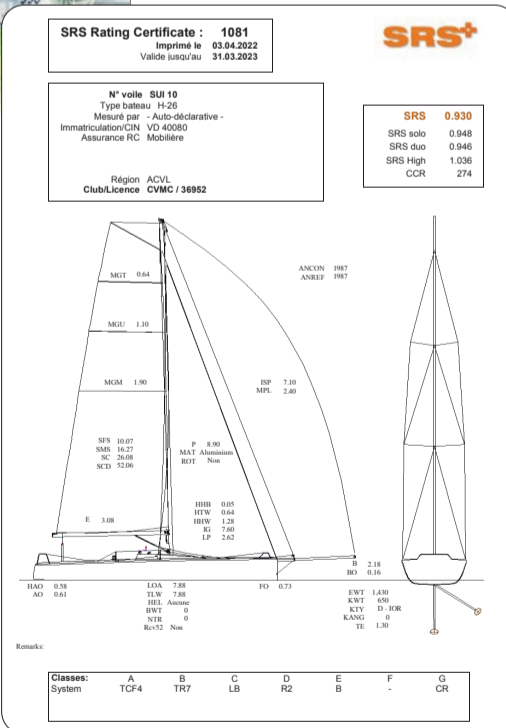
Le voilier est-il bon dans les petits airs, se révèle-t-il au contraire performant par vent fort? Ce facteur est important, les vents étant peu constants sur nos lacs. Trois régimes entrent dans le calcul de la jauge: faible de 0 à 3 nœuds où la performance dépend essentiellement du rapport de la surface vélique à la surface mouillée de la carène; médium de 3 à 10 nœuds où les performances sont fonction de l'interaction des paramètres de la jauge, et même d'une formule qui calcule l'énergie absorbée par la formation des vagues; et vent fort dès 10 nœuds. La longueur du bateau et son poids prennent de l'importance alors que la surface vélique



Un 5.5 m dont la longueur oscille entre 9 et 10 m, reconnaissable au symbole 5.5 au sommet de la grand-voile, ici à la Coupe de la Harpe 2017

diminue puisque la performance optimale est souvent atteinte avec une voilure réduite. Dans le régime lémanique, 50% sont comptés pour petit vent, 30% pour moyen temps et 20% pour gros temps.

La jauge SRS a été développée grâce à Clemens Weibel avec l'aide de Marcel Meyer, un des seuls jaugeurs IOR suisses, mathématicien qui a su interpréter les besoins de Clemens en formules mathématiques. Tous deux sont les papas de la jauge, Yorick Klipfel, ingénieur et jaugeur de la Fédération suisse de voile, étant le pilote de ce projet titanesque. L'architecte naval Sébastien Schmid a fait partie de la commission technique à la genèse du projet. Pour conclure, citons Yorick: « Une jauge peut toujours être améliorée – notre navigation aussi! »



Liste des valeurs d'un h26 pour le calcul de la jauge SRS

Texte et photos Christian Dick

Publicité

ACTION du mardi 14 février 2023 au lundi 20 février 2023

Eau minérale Vittel
non gazeuse, 6 x 1,5 litre

50% au lieu de 5.95

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

23 février
2 mars
9 mars
16 mars

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION du mardi 14 février 2023 au lundi 20 février 2023

Bières Desperados
Aromatisées à la tequila
24 x 50 cl

44% au lieu de 57.60

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE